



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24314
20 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 JUILLET 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 4 de la résolution 765 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 16 juillet 1992, par lequel le Conseil m'a invité à nommer d'urgence un représentant spécial chargé de recommander, après avoir, entre autres, consulté les parties, des mesures dont l'adoption aiderait à mettre fin effectivement à la violence, ainsi qu'à créer les conditions favorables à des négociations qui conduiraient à une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie, et à lui présenter un rapport à ce sujet dans les meilleurs délais.

Je suis maintenant en mesure d'informer le Conseil de sécurité qu'ayant achevé les consultations requises, j'ai l'intention de nommer M. Cyrus Vance Représentant spécial pour l'Afrique du Sud.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la chose à l'attention du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI